

Procès-Verbal du Conseil Municipal **Du 9 décembre 2024**

Séance du 9 décembre 2024 - Ouverture de séance à 20h35.

Étaient présents : Martine BESSIERE, Pierre BOULDOIRES, Sébastien LAURENT, Christophe CLAMENS, Christiane LUTRAND, Pierre VAYSSADE.

Absents : Frédéric BECAMEL, a donné pouvoir à Christophe CLAMENS.

Jennifer GASQ, a donné pouvoir à Pierre VAYSSADE.

Laurence LAURENT, a donné pouvoir à Sébastien LAURENT.

Martine BATUT

Secrétaire de séance : Sébastien LAURENT.

1°) Lecture du procès-verbal de la séance du 04/11/2024 :

Approbation à l'unanimité.

2°) Délibération portant sur le choix du cabinet du CSPS (coordinateur de sécurité et de protection de la santé) dans le cadre du projet d'étude de la rénovation énergétique des logements communaux – Le cabinet APAVE a été retenu - Approbation à l'unanimité.

3°) Délibération portant participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire (PREVOYANCE) – Approbation à l'unanimité.

4°) Délibération concernant l'achat et le plan de financement d'un tracteur – Approbation à l'unanimité.

5°) Délibération pour décision modificative budgétaire relative à la restitution de la caution pour le logement de Monsieur ALAUX Jean-Baptiste – Approbation à l'unanimité.

6°) Délibération portant adhésion au service médecine et prévention du Centre de Gestion – Approbation à l'unanimité.

7°) Délibération pour la réforme des redevances des agences de l'eau – Approbation à 8 voix pour et 1 abstention.

8°) Délibération pour vente de gentiane – Approbation à l'unanimité

9°) Questions diverses :

- ❖ Déneigement : Rappel des règles de fonctionnement qui régissent les heures astreintes
- ❖ Signalétique du lotissement : Mettre un panneau « cédez le passage » à l'embranchement du lotissement
- ❖ Mise en sécurité du bourg : demande d'un expert pour choisir entre un dos d'âne ou un feu récompense.
- ❖ Rénovation des portes d'un logement : demande de devis complémentaire

La séance est levée à 23h39.